



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DES PRODUCTEURS

BIO_ANIM_FOR_Engagement_produceurs

Version 4
29/11/2019

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR PAR ORGANISME DE CONTROLE

Cette feuille d'engagement est à remplir par tout producteur (même dans le cas d'un groupe de producteurs, d'une famille ou d'une association) souhaitant intégrer l'Association et bénéficier du système de labellisation SPG par organisme de contrôle.

Je soussigné(e).....

souhaite bénéficier du système de labellisation SPG par organisme de contrôle, via l'association « Biocalédonia », pour le signe « Bio Pasifika »

pour l'année.....

Je m'engage à :

- Appliquer la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique comme référentiel de mon système de production.
- Ne pas apporter de confusion avec les termes « bio » ou autres. Ils ne doivent pas être utilisés par les adhérents de l'association avant leur certification, y compris dans la dénomination de l'exploitation ou de la marque commerciale.
- Ne vendre sous appellation « Bio Pasifika » que les productions garanties par l'association « Biocalédonia » ou par un organisme de contrôle agréé sur la base de la NOAB.
- Transmettre à l'association tout résultat d'analyses effectuées sur mes produits ou mes parcelles et toute information suite à la constatation de non-conformité(s)
- Transmettre à l'association toutes données concernant les productions certifiées sous appellation « Bio Pasifika ».
- Commercialiser sous l'appellation « Bio Pasifika » toutes les productions labellisées par « Biocalédonia » ou un organisme agréé sur la base de la NOAB avec un étiquetage officiel

Fait le à

Signature